

# LE JDA.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

MAI - JUIN 2018 / N° 18

## VIDÉOPROTECTION TRANQUILLITÉ... EN VUE(S) !



À LIRE AUSSI...

### VERTIGINEUX P.13

#### Prêts pour le Ch'ti Grimp Day ?

La section escalade du Club Léo-Lagrange organise la première édition du Ch'ti Grimp Day, une journée pour découvrir les joies de l'escalade, à tous les âges. On vous met au pied du mur...

### INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT P.4

#### Deux quartiers couverts

La fibre optique est à 95% déployée dans les quartiers Bizet et Léo-Lagrange. Le 4 mai, un forum d'informations réunira les six fournisseurs d'accès présents à l'ouverture du réseau...



- 1 De nouveaux trésors d'Histoire sont à découvrir au musée de l'UACA, qui a rouvert ses portes, 16 rue des Capucins.
- 2 En accueillant ces jeunes Armentières en service civique, le CCAS et la municipalité leur permettent de découvrir le Service public et de s'engager pour l'intérêt général.
- 3 En chemin vers zéro pesticides... Retrouvez le reportage sur la gestion naturelle des Espaces verts par les jardiniers de la Ville sur notre chaîne Youtube Armentières TV.
- 4 Un max de sensations et de fous rires... C'est ce qui attend les visiteurs au parc des Prés du Hem depuis sa réouverture, le 7 avril.





**BERNARD HAESEBROECK**  
MAIRE D'ARMENTIÈRES

Chères  
Armentières,  
chers Armentiers !

**V**oilà le mois de  
Mai ! Avec ses  
fêtes et ses  
ponts, Fête du Travail,  
8 Mai, Ascension...  
C'est aussi le mois du  
*Festival Nature Ci-  
toyenne*... Un mois  
propice à la prome-  
nade et à la décou-  
verte de la nature et

de notre Ville aux 3 fleurs qui se pare de  
ses couleurs et de ses nombreux  
charmes.

La Ville se prépare elle-aussi : les jets  
d'eau jaillissent, les jardins se façonnent,  
l'espace naturel se redécouvre et les oi-  
seaux chantent dès les premières heures.

Et puis c'est le mois de l'avènement de  
nouvelles technologies dans la Cité. Le  
réseau de caméras est installé, le site de  
veille est aménagé... La fibre, elle-aussi,  
est installée, prête à répandre le Très Haut  
Débit dans tout le Bizet – Léo Lagrange.  
Le nœud de raccordement optique est  
réalisé, les points de mutualisation et de  
déploiement sont achevés. Le 5 mai, les  
usagers pourront consulter les opéra-  
teurs lors d'un forum pour choisir dans  
les meilleurs conditions, je l'espère, leur  
opérateur. La Métropole Européenne de  
Lille et la Ville s'y étaient engagées... C'est  
fait !

Nous connaissons aussi les secteurs de la  
Ville qui suivront : Salengro, les Prés du  
Hem puis le Centre-Ville... En moins d'un  
an, toute la Ville sera couverte. Le Très  
Haut Débit sera donc accessible à TOUS  
les Armentiers.

Autre Rendez vous : le stationnement re-  
prendra sa diversité, une nouvelle loi  
oblige cela au plan national... Mais à Ar-  
mentières, ce sera « Le choix du Station-  
nement en Ville » : une demi heure  
gratuite ou même totalement gratuit sur  
tout un cadran de la Ville, du payant  
« pièces jaunes », de la zone bleue...

Il était temps que nous retrouvions un  
Centre accueillant pour ses visiteurs et  
ses clients. La « ventouse » a en effet re-  
pris ses marques... Pour d'autres, le Cen-  
tre-Ville était redevenu un garage ! Une  
voiture immobilisée à la journée par  
place... De quoi décourager l'accès au  
cœur de ville.

Pas d'évolution du tarif cependant et  
pour ceux qui en douteraient encore, ce  
stationnement payant souhaité par une  
pétition de 3 000 signataires et voté à  
l'unanimité coûte beaucoup plus à la  
commune qu'il ne rapporte... Et je laisse  
à l'imagination de nos habitants qui  
connaissent des problèmes de saturation  
dans leur quartier, ce que le Centre Ville  
d'une agglomération de 60.000 habitants  
peut connaître !

Beaucoup de Villes hésitent à adopter ces  
dispositifs... Bien sûr, lorsqu'elles dispo-  
sent d'un Centre commerçant et attrac-  
tif... Je pense que nous avons fait le bon

choix... celui du libre choix, précisément,  
puisque près de 2.500 places (hors la  
gare) sont gratuitement disponibles à  
moins de 500 mètres de la Mairie.  
Le vendredi, jour de marché, illustre bien  
ces disponibilités... Et la marche redevient  
un bon mode de déplacement urbain  
tranquille et bon pour la Santé.

Santé, Sport, Loisirs, voilà des mots qui  
caractérisent une belle identité pour  
notre Ville comme le soulignera notre  
pôle d'excellence Euraloisirs qui avance.  
Après l'octroi des permis d'aménager, des  
permis de construire se finalisent préfi-  
gurant l'engagement de travaux...

Avec nos 5 écoles de sport et nos 6 000  
licenciés sportifs, avec notre réseau Sé-  
curité et notre offre de loisirs de plein-air  
et indoor dont notre Cinéma, entre au-  
tres, voilà s'il le fallait une belle justifia-  
tion de nos efforts... pour réussir ce défi !

J'y ajouterai Nature et Développement  
Durable, autre particularité d'Armentières  
qui dispose d'un tiers de sa superficie en  
parcs et jardins... et d'un Agenda 21 que  
nous déroulons et dont nous reparlerons  
bientôt.

Joli mois de Mai à tous.

## LES ÉLUS DE QUARTIERS À VOTRE ÉCOUTE > PERMANENCES DES MOIS DE JUIN - JUILLET //



### ■ « Bizet - Léo Lagrange »

Michèle Lebleu et Maxence Dupont seront same-  
dis 2 juin et 7 juillet, de 10h à 11h, au LCR Blum,  
420 avenue Léon Blum.

### ■ « Saint-Roch - Route d'Houplines »

Dominique Bailleul et Lahcem Ait El Haj seront  
samedis 2 juin et 7 juillet, de 11h 12h, à la Maison  
du Temps libre, 106 bis rue du Général Leclerc.



### ■ « Salengro - Prés du Hem »

Halima Chafik et Danièle Verwaerde seront mer-  
credi 6 juin, de 17h à 18h, au Centre social Salen-  
gro, rue Jean-Baptiste Lebas, et samedi 7 juillet, de  
10h à 11h, au Foyer Messines, rue de Messines.

### ■ « Centre - Gare - République - Ile de F. »

Nicole Turbiez et Naden Vythelingum seront sa-  
medis 2 juin et 7 juillet, de 9h à 10h, à l'Hôtel de  
Ville, bureau du 1<sup>er</sup> étage.



> [democratie@ville-armentieres.fr](mailto:democratie@ville-armentieres.fr)

## Au Conseil municipal



**Jean-Louis Merten** a été  
élu, le 29 mars, en qua-  
lité d'adjoint en charge  
du Stationnement, du  
Contrat de Territoire, du  
Tourisme et de la Coopé-  
ration Transfrontalière.  
**Nicole Turbiez** demeure  
au sein de l'assemblée

locale en tant que conseillère municipale dé-  
léguée au quartier centre-ville / gare.

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,  
et le samedi, de 8h30 à 12h. Pour toute question, compo-  
sez le **03.61.76.21.21**.

### SERVICE PROXIMITÉ

Dépôts sauvages, problèmes de voirie, incivilités... : n'hé-  
sitez pas à contacter le service Proximité, de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 20h, au numéro vert suivant : **0811.749.749**  
(appel gratuit). Service ouvert du lundi au vendredi, de  
8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à  
11h30.

### JOURNAL MUNICIPAL D'ARMENTIÈRES

Place du Général De Gaulle – BP 20119  
59 427 Armentières cedex - Tél. : 03 61 76 03 90  
[armentieresjournal@ville-armentieres.fr](mailto:armentieresjournal@ville-armentieres.fr)

**Directeur de la publication** : Bernard Haesebroeck -

**Directeur de la rédaction** : Sébastien Pollet - **Directeur de**

**la communication** : François Chauvin - **Rédacteur en chef** :

François Dufay - **Rédacteur** : Laureen Duflos - **Photo-**

**graphes** : Samuel Amez - **Infographistes** : Eric Willems,

Benjamin Bourgois - **Impression** : Léonce Deprez - **Diffu-**

**sion** : DEFI, Tibo Carre.

CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ À 13 500 EXEMPLAIRES.

## EN BREF

### S'INITIER À LA GÉNÉALOGIE //

Le service des Archives municipales vous invite à son nouveau petit-déjeuner samedi 26 mai, à partir de 9h30, au sein de l'Hôtel de Ville (salle des Commissions, 2<sup>e</sup> étage). Au programme de la matinée : une initiation à la généalogie ! Gratuit.

> **Inscriptions obligatoires au 03 61 76 20 97 – archives@ville-armen-tieres.fr**

### L'AIDE JURIDICTIONNELLE //

Afin de favoriser l'accès au droit et à la justice pour tous, l'État a mis en place l'Aide Juridictionnelle. Elle permet d'épauler financièrement les personnes qui n'ont pas suffisamment de ressources en prenant en charge les frais juridiques. Elle peut être accordée pour tous types de procès (civils, administratifs ou pénaux), mais aussi pour des procédures plus particulières. Les dossiers de demande d'aide juridictionnelle peuvent être retirés au Point d'Accès au Droit d'Armentières.

> **Le Point d'Accès au Droit – 29 rue Jean Jaurès – 03 61 76 08 52**

### CONCERT //

Le Choral armentierois, dirigé par Francis Calcoen et Eric Linne, accompagné au piano par Vincent Cuheval donnera un concert de printemps, au Vivat, samedi 19 mai, à 20h30. Cette année, les œuvres classiques seront à l'honneur ! La première partie sera assurée par l'Ensemble Symphonique de Lambersart, sous la direction de Jacques Ponchel.

> **Entrée gratuite mais sur réservation auprès du Vivat – Place Saint-Vaast – 03 20 77 18 77**

### JOURNÉE BONHEUR //

Pour sa première Journée bonheur de l'année, la Ville a souhaité replonger ses aînés dans le monde du textile en les emmenant à Comines (Belgique), mercredi 23 mai, découvrir le musée de la rubanerie (visite, conférence, repas dansant, sortie aux Salons du château).

> 10,15 € pour les seniors armentierois détenteurs du passeport Vivacité (14,5 € pour les autres)

Permanences d'inscriptions du mercredi 25 avril au vendredi 13 mai, au Service Seniors (29 rue Jean Jaurès), de 9h à 12h, du mardi au vendredi (carte d'identité, justificatif de domicile ou passeport Vivacité).

Les points de ramassage du bus seront donnés une semaine avant la sortie.

> **Service seniors au 03 61 76 08 57 seniors@ville-armen-tieres.fr**

## FESTIVAL NATURE CITOYENNE

# UN BOUQUET D'ÉVÉNEMENTS EN

JUSQU'À L'ÉTÉ, DE NOMBREUSES ACTIONS, PARTOUT EN VILLE, SERONT À VIVRE

**À** Armentières, la nature est partout ! Deux mois durant, la Ville et ses nombreux partenaires plantent chacun leur petite graine et proposent un florilège d'événements aux habitants, petits et grands. Le programme complet du Festival est à effeuiller dans l'agenda, sur armentieres.fr ou via l'application mobile. Histoire de vous mettre au parfum, on vous donne quelques exemples qui illustrent bien la diversité des rendez-vous qui vous attendent.

### PARTOUT, FLEURIR ET PLANTER !

Incontournables, les marchés aux fleurs auront lieu le 18 mai, en centre-ville et dans les quartiers. Le principe ? Grâce à la Ville qui les approvisionne, les Comités de quartiers vous proposent, à prix imbattable, des dizaines d'essences de plantes et de fleurs pour égayer votre « chez-vous ». Le plus dur sera de choisir ! Le lendemain, au lycée Gustave Eiffel, « *Les Incroyables comestibles* » vous invitent à planter la parcelle de l'internat. Il s'agit d'une initiation à l'agriculture urbaine participative, qui incite les citoyens à semer partout où c'est possible et à mettre les récoltes en partage. C'est pile la même chose, le même jour entre 15h et 16h30, à la Médiathèque. L'Albatros met son patio en culture : apportez donc votre graine, votre bouture ou votre plante (fleur, fruit ou légume) et contribuez à entretenir cet espace ne demandant qu'à prendre des couleurs.

### BONS PLANS ÉCOLOS

Le 7 juin au Centre social Salengro, les volontaires en Service civique proposent aux habitants un atelier pour apprendre à fabriquer des produits ménagers naturels et respectueux de l'environnement. C'est écologique, économique et efficace... alors pourquoi s'en priver ? Un saut de puce et on se retrouve à la Maison du Temps Libre, deux jours plus tard, pour une journée de troc : venez échanger vos graines, vos plantes, outils de jardinage, de bricolage, objets déco, etc. Une façon originale de lutter contre le gaspillage !



### LA NATURE PAR LES 5 SENS

Le 10 juin, on prend l'air : au départ du Complexe sportif, le guide nature de l'Office de Tourisme vous emmène à la découverte de « la vie débridée des oiseaux ». Une promenade édifiante à l'écoute des cris des oiseaux, un langage sidérant ! Enfin, impossible de manquer la « *Faites de la Nature* », le 30 juin au Centre Social Salengro : confection de pain, créations (mini-bacs potagers, mangeoires à oiseaux, produits ménagers...), réparations de vélos, repair-café, trocs de graines, dégustations... Voici qui vient clôturer ce Festival en apothéose ! ■

## INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT



## Premiers abon

**D**epuis mars, les quartiers Bizet et Léolagrange sont dotés du réseau de fibre optique. Leurs habitants pourront souscrire à une offre Internet Très Haut Débit à partir du 23 mai : les semaines écoulées depuis le déploiement par l'opérateur Covage sont prévues par la loi afin de permettre aux fournisseurs d'accès de se positionner, dans un souci de respect de la concurrence. Pour l'heure, 6 sociétés sont présentes : Com-cable, Nordnet, Vidéofutur, Coriolis Te-

# N VERT ET POUR TOUS !

E ET À PARTAGER LORS DU FESTIVAL NATURE CITOYENNE.



> RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DU FESTIVAL NATURE CITOYENNE DANS L'AGENDA LES INCONTOURNABLES SUR ARMENTIERES.FR OU VIA L'APPLICATION MOBILE « ARMENTIÈRES ».

## nnements à partir du 23 mai

lecom, Ozone et K-Net. Le 4 mai, elles tiendront un stand d'information lors d'un forum commun où elles détailleront leur(s) offre(s) respectives. Selon une pratique marketing courante, les grands groupes (Bouygues Telecom, SFR, Orange, Free...) ne se lancent pas systématiquement dès l'ouverture d'un nouveau secteur, c'est pourquoi ils ne proposent pas d'offre dans l'immédiat. Après le Bizet et Léo-Lagrance, Covage poursuit le déploiement de la fibre op-

tique par les quartiers Salengro et Prés du Hem, puis République, le Centre-ville et Route d'Houplines. Toute la ville sera desservie courant 2019. ●

> **Forum d'informations, vendredi 4 mai, salle Léon-Blum (10, ave. Léo-Lagrance), entrée libre entre 16h et 21h.**

+ D'INFOS : ARMENTIERES.FR & FACEBOOK ARMENTIÈRES LA MÉTAMORPHOSE

## ÉVÈNEMENT

# Pour les super mamans !

Comme chaque année, les commerçants armentériens et la Ville unissent leur énergie pour réserver à toutes les super mamans, une belle et agréable Fête des mères. Alors Mesdames, nous vous donnons rendez-vous vendredi 25 mai, à partir de 17h, sur la Grand'place, où de nombreuses animations n'attendront plus que vous ! « Un marché nocturne, tout d'abord, avec ses stands agrémentés de bijoux, d'accessoires, de vêtements, de décoration, de produits cosmétiques... Vous pourrez également profiter de la soirée pour dîner en centre-ville : l'Union commerciale Armentières Shopping, les AS, récemment recomposée, proposera une buvette et des partenaires de bouche, une petite restauration », indique Hugues Queste, Adjoint au Maire en charge du développement économique et commercial. L'ambiance musicale sera assurée par le groupe régional *Asphronie*, mêlant de la pop et de l'électro (à partir de 20h). *Adenior*, partenaire de l'événement, proposera, quant à lui, une animation pour les plus petits, pour laisser le temps aux plus grands de faire quelques emplettes. Et oui, on a pensé à tout ! Plutôt pas mal, non ? ●



> **Fête des mères - Marché nocturne et animations de 17h à 23h - Place du Général de Gaulle**

## REINE DES NIEULLES 2018

# Et si c'était vous ?

Dans 4 mois précisément, Marie Despringre (notre photo), Reine des Nieulles 2017, rendra son titre d'ambadrice de la Ville. Il est donc déjà temps de lancer les inscriptions à l'élection de la future Reine des Nieulles : « *Mesdemoiselles, si vous êtes disponibles, souriantes et à l'aise en public, tentez votre chance ! Vous vivrez une année riche en rencontres et en événements* », témoigne Marie Despringre.

Si vous avez entre 17 et 26 ans, si vous résidez dans une des communes du canton d'Armentières et si le poids de la couronne ne vous fait pas peur, postez votre candidature sur armentieres.fr - portail Nieulles – à compter du 15 mai. ●

> **Inscriptions du 15 mai au 10 juin. L'élection de la Reine et de ses Demoiselles aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre.**



## STATIONNEMENT EN VILLE

# PLUS ÉCONOMIQUE ET PLUS PRATIQUE

**À PARTIR DU 14 MAI, LA NOUVELLE FORMULE DU STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ ENTRE EN VIGUEUR. PRINCIPALE NOUVEAUTÉ : 30 MINUTES OFFERTES À TOUS LES AUTOMOBILISTES !**



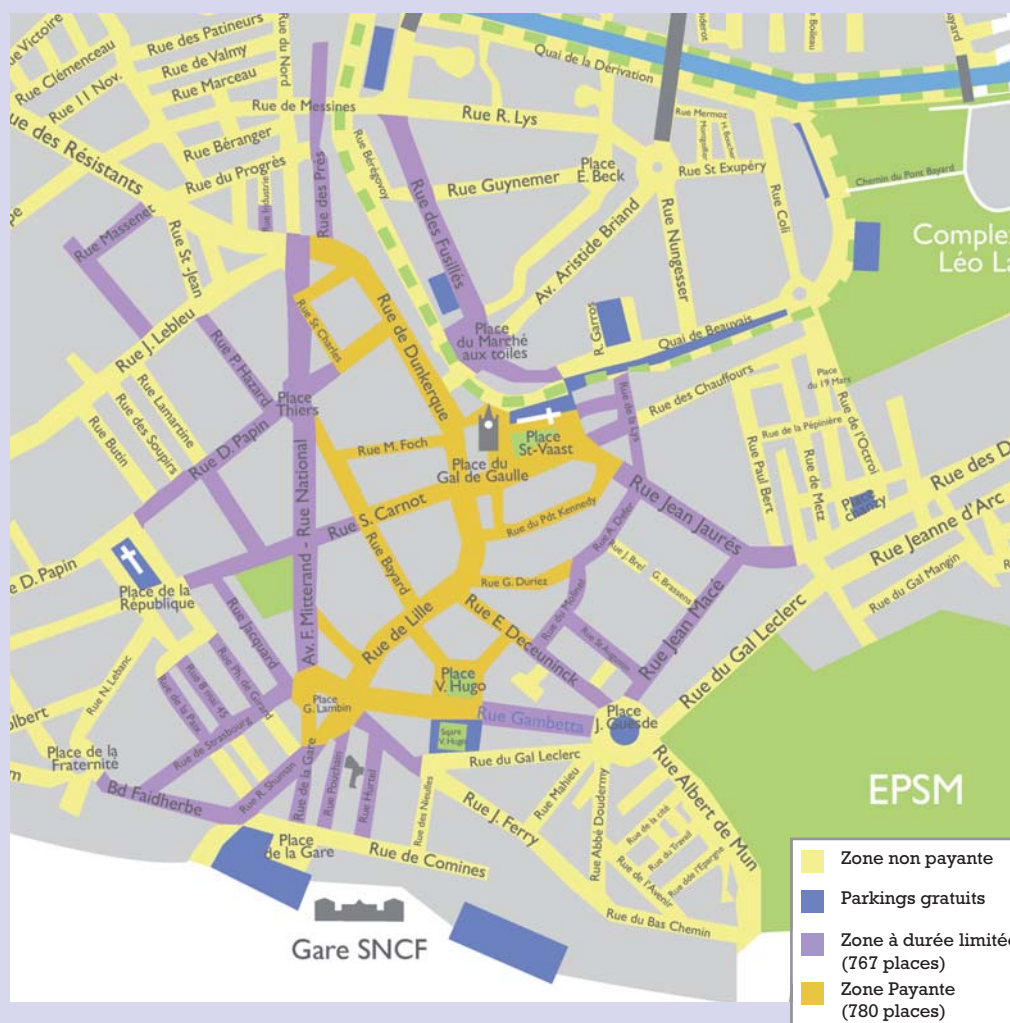
Dès lundi 14 mai, le stationnement réglementé reprend en centre-ville, avec des évolutions. « La municipalité a ajusté son offre, désormais plus souple, plus pratique et, au bout du compte, plus économique », avance Jean-Louis Merten, adjoint en maire en charge du dossier. Si les tarifs

ne changent pas, « la principale nouveauté est l'introduction de la demi-heure gratuite, à tout le périmètre du secteur payant », poursuit l'élu. Ainsi, la première heure de stationnement devient mécaniquement deux fois moins chère qu'auparavant et ne coûte plus que 30 centimes ! L'autre amélioration

concerne les 56 horodateurs, modernisés cet hiver pour permettre un règlement plus facile (lire ci-dessous). Quant au périmètre du stationnement payant, il n'évolue pas (voir plan ci-dessous) : axé sur l'hyper centre-ville, « il favorise une rotation des véhicules à un endroit de circulation très dense, où les voitures ventouses pourraient pénaliser l'activité économique », explique le Maire, Bernard Haesebroeck. Contiguë, la zone à durée limitée ne change pas non plus.

Pour rappel, la loi vient de transférer aux communes l'entière responsabilité du stationnement. À elles, par exemple, d'établir le montant du Forfait Post Stationnement (l'équivalent de l'amende). La municipalité l'a fixé à 17 €. Comme auparavant, ce FPS sera appliqué en cas de non-paiement ou de dépassement horaire. Petite subtilité de la loi qui l'impose à toutes les communes de France : en zone à durée limitée, pas de FPS mais une amende classique de 35 € perçue par l'État. Et, quel que soit l'endroit en ville, certaines contraventions au stationnement relèvent toujours d'infractions : véhicule garé sur une place PMR, un trottoir, un passage piéton... Dans ces cas l'amende s'élève à 135 € (également perçue par l'État). ●

## Gratuit ou payant : le libre choix du stationnement en centre-ville



**CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE EST MAJORITAIREMENT GRATUIT : 10 PARKINGS OFFRENT 1 600 PLACES À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DES COMMERCES, DE LA MAIRIE ET DES DIFFÉRENTS SERVICES PUBLICS (LA POSTE, LA CAF...), DE LA GARE, DU CINÉMA, ETC. LES AUTOMOBILISTES MUNIS DU DISQUE BLEU (VENDU 1 € À L'ACCUEIL DU SERVICE PROXIMITÉ), PEUVENT AUSSI GARER LEUR VÉHICULE 1h30 EN ZONE BLEUE. CHOISISSEZ DONC VOTRE STATIONNEMENT SELON VOS BESOINS ! ●**

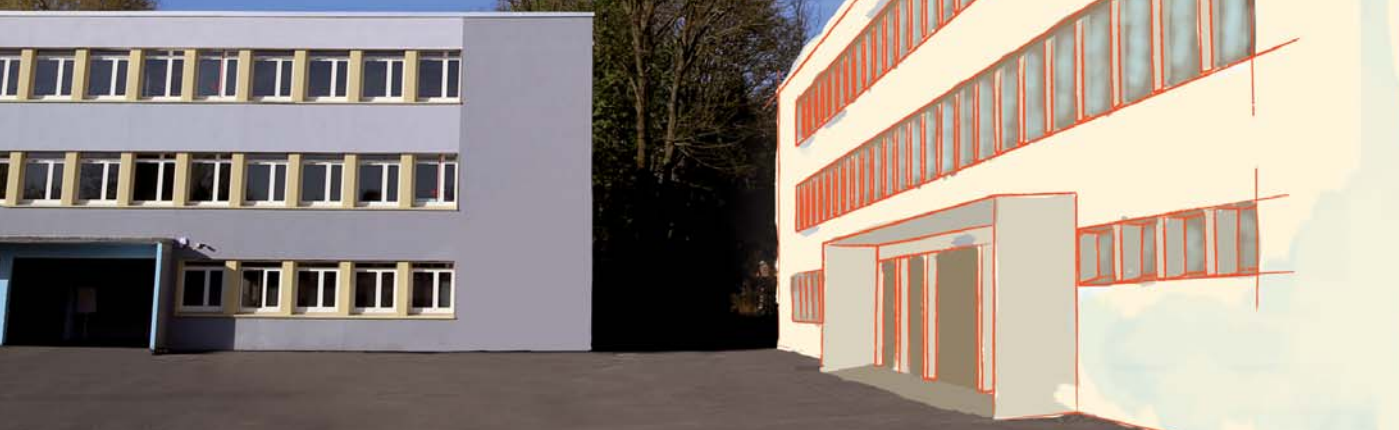
### Des horodateurs connectés !

Pour seulement 30 minutes (ou moins), plus besoin de payer, il suffit de pianoter sur le clavier les numéros et chiffres de votre immatriculation. Après ce délai, les nouveaux horodateurs offrent plusieurs possibilités de règlement : par carte bancaire (y compris sans contact), par pièces de monnaie ou, petite révolution, via une application mobile, « Whoosh ». Grâce à Whoosh, vous pourrez même allonger la durée de stationnement à distance, tandis qu'une fonctionnalité permettra aussi de payer votre parking à la minute près. Les ASVP, munis d'un appareil connecté, contrôleront en temps réel la validité du stationnement, grâce au numéro d'immatriculation. ●

**> Pour toutes infos sur le stationnement :  
Service Proximité : 0 811 749 749  
Maison Debosque - 29, rue Jean-Jaurès**

BUDGET 2018

## LES CHIFFRES LES ORIENTATIONS LES ACTIONS



**43** millions d'euros, dont **9,1** millions d'investissement

**1,6** million d'euros de baisse cumulée de dotations de l'État depuis 2014

**6,2** % de baisse de la dette par rapport à 2017. L'endettement par habitant est de **837 €**, contre 1 118 € en moyenne pour les villes françaises de la même strate

### UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE OPTIMISÉE...

La stratégie financière de la Ville vise au maintien d'un bon niveau d'épargne, assurant ainsi une politique d'investissements sans pour autant contracter d'emprunt en 2018. Concrètement, des économies sont réalisées dans tous les services.

### POUR DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Bernard Haesebroeck : « Au même titre que pour les exercices précédents, le budget 2018 a été construit avec pour objectif la maîtrise, voire la réduction des coûts de fonctionnement, de façon à financer les actions nouvelles, conformément aux engagements pris et à notre volonté de maintenir à la fois une forte qualité des services publics mais aussi de poursuivre une politique

ambitieuse d'investissement au profit de la population. »

### DES IMPÔTS STABLES DEPUIS 6 ANS

Afin de ne pas faire subir aux ménages armentériois les efforts financiers demandés au niveau national, la commune a souhaité, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, ne pas augmenter la part communale des taux des trois impôts locaux : taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti.

### UN SOUTIEN PRÉSERVÉ AUX ASSOCIATIONS

Depuis 2014, la Ville a perdu plus d'1,6 million d'euros de Dotation forfaitaire. « C'est une baisse énorme à l'échelle de notre Ville », déplore

Bernard Haesebroeck. « Même si on nous annonce une absence de diminution cette année, il y aura un manque à gagner compte tenu de la hausse de la population Armentérioise, d'une part, et la perspective d'une ponction sur d'autres ressources financières dans le contexte actuel de maîtrise des dépenses publiques, d'autre part. Pour autant, afin de ne pas pénaliser les associations locales, nous avons décidé de ne pas répercuter, cette année, cette baisse sur les subventions versées. »

**Retrouvez tous les éléments du budget sur [armenieres.fr](http://armenieres.fr)**

## Parmi les actions...

#### ● LE PÔLE CULTUREL ET LE PÔLE SOCIAL

Après les travaux de réhabilitation réalisés en 2016 et 2017, l'École de musique a intégré ses nouveaux locaux au Pôle culturel (ancien collège Desrousseaux) l'été dernier. Elle sera rejointe, ces prochains mois, par les Écoles d'Art et de Couture. La fin des travaux au Pôle culturel va permettre, dès cette année, le lancement des travaux du Pôle social, dans le bâtiment juste à côté (visuel ci-dessus), où s'installera notamment le CCAS, en 2019.

#### ● LA VIDÉOPROTECTION

En coopération avec Houplines et La Chapelle d'Armentières, la commune s'est équipée en caméras de vidéoprotection (lire en pages 10-11). C'est un nouvel outil au service de la Tranquillité publique.

#### ● LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE BÂTI

Un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) engage les dépenses nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux (en 2018 : Maison Debosque, groupe scolaire Léo-Lagrange, etc.). Il permet aussi le lancement d'études préalables aux travaux de rénovation du restaurant scolaire Blum et à la construction d'un terrain synthétique au Complexe sportif.

#### ET AUSSI...

Derrière les chiffres de ce budget, la poursuite des nombreuses missions municipales dans les mêmes conditions de qualité de service : cadre de vie, petite enfance, jeunesse, seniors, Etat-civil, événements festifs, prévention santé, etc.





# LA VIDÉOPROTECTION S'INSTALLE

**NÉE D'UNE COOPÉRATION INÉDITE AVEC LES COMMUNES D'HOUPLINES ET DE LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES, LA VIDÉOPROTECTION EST UN OUTIL COMPLÉMENTAIRE POUR FAVORISER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE.**

## ● UN DISPOSITIF INTERCOMMUNAL

Dès le départ, les municipalités d'Houplines, de La Chapelle d'Armentières et d'Armentières ont souhaité travailler ensemble, avec la réalisation d'une étude préalable sur la délinquance, en 2016. Sur cette base, les trois communes ont ensuite décidé de mutualiser le projet, réduisant notamment le nombre de caméras nécessaires et donc les coûts. À Armentières, 32 caméras sont en cours d'installation. Il y en aura 13 à la Chapelle et 10 à Houplines.

## ● POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Le dispositif contribuera au climat de sécurité avec un effet dissuasif évident sur les faits de délinquance sur la voie publique. Il est, par ailleurs, un nouvel outil précieux pour la Police Nationale et la Justice dans le cas d'enquêtes de flagrance et d'informations judiciaires.

## ● À MOINDRE COÛT

Après une étude de coût menée par la Direction municipale de la Tranquillité publique, le choix s'est porté sur la location et non l'acquisition du matériel. L'installation et la maintenance du parc sont assurées par un prestataire pour un montant bien moindre à ce qui aurait dû être payé en cas d'acquisition. Le contrat prévoit également le remplacement des caméras tous les 3 ans, sans surcoût pour la collectivité.

## ● LA VIE PRIVÉE RESPECTÉE

Le dispositif est réglementé par la loi du 21 janvier 1995, qui concilie les libertés individuelles et la sécurité collective. La vidéoprotection concerne uniquement la voie publique et les lieux ouverts au public. Pour respecter la vie privée des citoyens, les façades des habitations dans le champ des objectifs sont automatiquement floutées. De plus, chaque implantation de caméra est soumise à une autorisation préfectorale, après avis d'une commission départementale.

## ● UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Les images captées par les caméras sont visionnables au sein du Centre de Supervision Urbain (CSU). L'accès aux écrans est sécurisé et uniquement autorisé aux personnes assermentées et formées à la manipulation à distance des équipements. Les données provenant des caméras sont enregistrées sur un serveur dédié et conservées quatorze jours, conformément à la loi. Le CSU est partagé entre les Villes d'Armentières, d'Houplines et de la Chapelle d'Armentières.

## ● UN OUTIL PRÉVENTIF SUPPLÉMENTAIRE

La vidéoprotection est un outil de plus au service de la sécurité des habitants, complémentaire à l'action de la Police Nationale et des équipes de terrain de service de la Tranquillité publique de la Mairie. ●





**Bernard HAESBROECK**

**« Un outil de plus,  
pas une solution miracle »**

« Nous avons souhaité la mise en place de la vidéoprotection car elle répond à une demande toujours croissante de sécurité de la population. L'objectif était d'optimiser l'efficacité du dispositif, tout en maîtrisant son coût, c'est pourquoi nous avons travaillé avec nos voisins de La Chapelle d'Armentières et Houplines, en lien direct avec les préconisations du commissariat de police. »

« J'ajoute que la vidéoprotection a fait ses preuves dans la plupart des villes où elle fut déployée, en permettant par ailleurs aux enquêteurs de police d'élucider des affaires. C'est aussi un atout pour la sécurité des événements festifs, contre les flagrants délits ou les faits de délinquance routière, grâce à la lecture des plaques d'immatriculation. »

« Toutefois, il faut se garder de penser qu'il s'agit d'une solution miracle. Malheureusement, la délinquance ne disparaîtra pas du jour au lendemain. La vidéoprotection est un outil parmi d'autres, complémentaire à nos équipes de terrain auxquelles je tiens tout particulièrement, et dont les effectifs sont d'ailleurs maintenus. » ■

## Seize agents sur le terrain, toute l'année



En complément de l'action de la Police Nationale qui est en charge de la tranquillité publique, la Mairie déploie ses équipes de proximité sur le terrain, chaque jour, tout au long de l'année : seize femmes et hommes, en contact permanent avec la population, à leur écoute, répondant à leurs questions et relayant leurs problèmes vers les services compétents, municipaux ou non. Ce sont les dix Agents de Surveillance de la Voie Publique, les trois Agents de Prévention Soir,

ainsi que les trois Médiateurs scolaires, présents aux abords des collèges et lycées. Ces trois équipes couvrent l'ensemble de la ville selon une amplitude horaire très large, entre 7h et 21h.

La Direction municipale de la Tranquillité Publique gère aussi le numéro vert (le 0 811 749 749), qui permet aux habitants de joindre l'équipe du service Proximité afin de signaler tout problème de gestion urbaine : éclairage défectueux, dépôts sauvages, voirie abîmée, incivilités...

Quant au Point d'Accès au Droit, il accompagne les citoyens dans leurs démarches juridiques ou la défense de leurs droits en proposant des rendez-vous confidentiels et gratuits avec des professionnels. Plus que jamais, la Ville met ses moyens techniques et ses compétences humaines au service des habitants, pour l'amélioration de leur vie quotidienne. ■

**> Direction de la Tranquillité publique  
Maison Debosque - 29, rue Jean Jaurès  
Tél. Proximité : 0 811 749 749  
proximite@ville-armentieres.fr**

## Coopération

« Armentières est une ville où il existe une véritable coopération entre toutes les institutions intéressées de près ou de loin par la sécurité publique : Police Nationale, services municipaux, élus, Éducation nationale, bailleurs sociaux, Transpole... Elles se réunissent chaque mois lors d'une cellule de veille du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, où siègent également les Villes de La Chapelle d'Armentières et d'Houplines. Ces échanges permettent de régler la plupart des problèmes rencontrés par ces acteurs de terrain au quotidien, d'en anticiper d'autres et de penser à de nouvelles actions », indique Dominique Bianchi, Adjoint au Maire, entre autres à la Tranquillité publique. C'est notamment dans ce cadre que les Maires des trois villes concernées se sont concertés pour déployer, en un projet commun, le dispositif de vidéoprotection. ■



Les trois Maires (de gauche à droite) : Jean-François Legrand (Houplines), Bernard Haesebroeck, Bernard Coisne (La Chapelle)

## HABITAT

### Projet *Rive gauche* : qualitatif et accessible

Le renouvellement de l'habitat est l'une des pierres angulaires de l'action municipale. Parmi les nombreux programmes de construction en cours (2 000 logements neufs d'ici 2022 !), « Rive Gauche » est certainement l'un des plus remarquables. Rue du Nord, la société Pierres & Territoires de France Nord (groupe Proci-

vis) réalisera un programme immobilier fort de 64 logements : 33 appartements collectifs (du 2 au 4 pièces avec parking) et 31 maisons avec jardin et carport. Dans les deux cas, les prestations seront particulièrement qualitatives avec des espaces de vie lumineux, des cuisines ouvertes sur séjour, des chaudières gaz à condensation, des espaces

extérieurs agréables et sécurisés... L'ensemble bénéficiera d'un cadre exceptionnel, bordé au Nord par la Lys et son chemin de halage, face aux 120 hectares de nature de la Base des Prés du Hem, à seulement quelques minutes du centre-ville. Une fois n'est pas coutume, pas de locatif ici, mais de l'accession aidée à la propriété (sous condition de ressources). Commencée fin 2017, la commercialisation est toujours en cours.



Bientôt 64 logements dans une ambiance de riviéra, en bord de Lys ! Début du chantier fin 2018...

#### ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Dans le cadre d'une convention avec la Ville, Proci-vis s'engage à accorder des prêts dits « mission sociale », pour 21 logements. Ces prêts sont proposés au cas par cas, sous conditions de ressources : ils sont sans intérêt, sans garantie, sans assurance, et remboursables pour partie après la dernière mensualité. Dans ces conditions, ils sont considérés par le marché bancaire comme un apport personnel.

« Rive Gauche » est un nouvel exemple de la volonté municipale de favoriser un parcours résidentiel pour chacun, à travers des projets toujours plus ambitieux. ■

> **Pierres & Territoires du Nord :**  
[www.ptf-nord.fr](http://www.ptf-nord.fr) - 03 20 63 40 40

## PRÉVENTION SENIORS

### Le Plan canicule, pensez-y !



En cas de période prolongée de forte chaleur, la Préfecture du Nord déclenche le Plan canicule. Une cellule

opérationnelle, pilotée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Armentières, se met alors en action pour appeler les personnes de plus de soixante ans et/ou en situation de handicap volontairement inscrites sur le registre du Plan canicule, afin de vérifier qu'elles se portent bien. Si une difficulté est détectée par la cellule, une équipe d'intervention peut alors se rendre au domicile.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche sur le registre et bénéficier de l'accompagnement du CCAS en cas de déclenchement du Plan de canicule, veuillez-vous rapprocher de la Résidence autonomie.

> **Résidence autonomie « Les Prés du Hem »**  
2 rue de Messines - 03 20 77 00 81  
[packconfort@ville-armentieres.fr](mailto:packconfort@ville-armentieres.fr)

## RÉSIDENCE LES PRÉS DU HEM

### Un logement temporaire

Parmi ses 80 appartements, la Résidence autonomie « Les Prés du Hem » comprend un logement temporaire permettant à une personne de plus de soixante ans, Armentéroise ou non, de bénéficier d'un hébergement de courte durée allant d'un jour (et une nuit) jusqu'à trois semaines. Ce logement est de type T1, entièrement meublé et équipé, comprenant un séjour, un coin cuisine et un cabinet de toilette.

Il peut être sollicité dans différentes situations comme une sortie d'hospitalisation, une absence temporaire des aidants (enfants en vacances, par exemple), un sentiment de solitude passager, des travaux dans le logement principal ou, pourquoi pas, la volonté de découvrir la Résidence auto-

mie « Les Prés du Hem » avant d'envisager de s'y installer. Rappelons que l'établissement propose de nombreux services (restauration, ménage, animations...) à ses résidents, qui bénéficient à la fois de la tranquillité liée à l'accompagnement des professionnels et du confort de leur logement. ■

> **Résidence autonomie**  
2 rue de Messines - 03 20 77 00 81



## LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

# Mélanie Soisson réduit vos factures

**A**u Centre Communal d'Action Sociale, elle est « LA » spécialiste des éco-gestes ! Mélanie Soisson est, depuis 4 ans maintenant, la médiatrice sociale précarité énergétique. Elle accompagne au quotidien les familles armentières (locataires ou propriétaires privés ou publics) dont les factures d'énergies sont importantes : « *il s'agit souvent de mauvaises habitudes ou de logements mal isolés* », explique-t-elle. Pour faire face à ces problèmes, la médiatrice a plus d'un outil dans son sac ! Prises coupe-veille, ampoules basse consommation, thermomètre... : « *par des petits gestes simples, chacun d'entre nous peut réduire ses factures d'énergies* », dit-elle. L'installation d'une prise coupe-veille permet, par exemple, d'éteindre les appareils électriques la nuit. Car même en veille, vos téléviseurs consomment !



Mélanie Soisson est médiatrice sociale précarité énergétique au CCAS.

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Dans certaines situations, c'est le logement qui est en cause : « *l'isolation est souvent le cœur du problème. Les déperditions thermiques sont importantes et poussent les habitants à chauffer d'avantage. Nous disposons au CCAS d'un réseau de partenaires compétents comme l'Espace Info Énergie qui accompagne et propose des aides financières pour la réalisation des tra-*

*vaux* », précise Mélanie Soisson.

Pour bénéficier de l'accompagnement personnalisé de la médiatrice sociale précarité énergétique, un premier rendez-vous est nécessaire. Mélanie Soisson réalisera un état des lieux de votre situation personnelle : « *il y aura une analyse des factures d'eau, de gaz et/ou d'électricité* », décrit-elle. Suivront ensuite plusieurs visites de suivi au domicile,

tous les trois mois en moyenne, pour permettre à la médiatrice d'évaluer l'efficacité des installations. L'accompagnement proposé est entièrement gratuit et accessible à tous les Armentières, alors, n'hésitez pas ! ●

> **Plus d'informations auprès du CCAS**  
57 rue Paul Bert - 03 61 76 12 60

## Le coup de pouce des chèques « énergie »

**A**u delà de l'accompagnement personnalisé proposé par le CCAS via sa médiatrice sociale précarité énergétique (voir article ci-dessus), d'autres outils permettent de venir en aide aux familles armentières qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures d'électricité, de gaz, de combustible et d'eau : les chèques « énergie ».

### LES CHÈQUES « EAU »

Ce dispositif innovant a été mis en place en 2016 par *Iléo*, délégataire de service public de la Métropole Européenne de Lille. Le chèque « eau », dont le montant n'excède pas 200 € par an et par foyer, est prioritairement destiné au paiement des factures d'eau pour les usagers présentant une précarité ponctuelle. En 2017, 36 familles ont bénéficié de ce dispositif d'accompagnement.

### LES CHÈQUES « ÉNERGIE »

Cette aide financière nationale facilite le paiement des notes d'énergie du logement : électricité, gaz et combustible (fioul, bois,...). Elle est attribuée selon les ressources et la composition du foyer qui pourra régler directement son fournisseur d'énergie. Les chèques peuvent également être utilisés pour payer des travaux de rénovation énergétique.

Testez votre éligibilité sur [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr) ●

> **Des questions ?**

L'équipe du CCAS est à votre disposition au 03 61 76 12 60.

## EN BREF

### TROUVER UN EMPLOI //

Sans voiture et/ou avec des enfants à charge, pas facile de trouver un travail... L'action Mobil'job, coordonnée par le CCAS, propose d'aider les chercheurs d'emploi bénéficiaires du RSA à résoudre ces problématiques, selon plusieurs ateliers thématiques.

> **Contactez Mme Frevin ou Mme Dekeyne au 03 61 76 12 60 (CCAS).**

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE //

Le 22 mai salle Carnot, le CLIC organise en direction des seniors conducteurs une campagne de prévention gratuite autour de la sécurité routière. Elle vise à rappeler les fondamentaux du Code de la route, évaluer les aptitudes à la conduite et faire bénéficier les participants d'une séance de conduite sur un simulateur ou sur un véhicule-école.

> **CLIC Armentières : 03 20 07 10 12**

### DONS DE SANG //

L'établissement Français du Sang organise deux collectes sur notre territoire. La première a lieu vendredi 18 mai, de 10h à 13h et de 15h à 19h. La seconde, samedi 2 juin, de 8h15 à 12h15. Rendez-vous à la Maison du Temps Libre, 106 avenue du Général Leclerc.

> **Plus d'infos : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) ou 0 800 109 900**

**AVANT MÊME LES OBLIGATIONS LÉGALES, DANS UN SOUCI DE LIBERTÉ D'EXPRESSION DES DEUX LISTES PRÉSENTES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS MARS 2008, LE MAIRE A SOUHAITÉ QUE SOIT RECONDUITE CETTE RUBRIQUE. LES MODALITÉS DE SON FONCTIONNEMENT ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉLIBÉRATION EN CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. CETTE DÉLIBÉRATION FIXE NOTAMMENT QUE LES PROPOS QUE L'ON Y RETROUVE N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS DANS LA LIMITE DE LA LOI ET DU RESPECT DES PERSONNES. CETTE LIBERTÉ EST VALABLE, Y COMPRIS POUR LES ERREURS TYPOGRAPHIQUES ET LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE.**

## ARMENTIÈRES DANS LE COEUR ET DANS L'ACTION

### PROMESSES TENUES ET RESPECTÉES !

En politique respecter la parole donnée est essentielle. Je n'ai jamais très bien compris comment, par exemple, la majorité actuelle du Conseil départemental avait pu faire campagne en 2015 sur la non augmentation de la pression fiscale pour, une fois aux responsabilités, voter comme un seul homme l'augmentation des impôts fonciers.

Ces paroles trahies sont catastrophiques pour la politique. Parce que les gens sont légitimement déçus. Et personne ne saurait pouvoir leur en faire le reproche, ni s'étonner dès lors qu'ils se détournent des urnes, ou pire, qu'ils se tournent vers les extrêmes lors des élections.

En mettant en place un large dispositif de vidéo-protection dans la ville, nous avons honoré un engagement électoral pris devant les Armentériens en 2014. Et cette mise en œuvre n'a eu ni pour conséquence d'affaiblir les politiques éducatives, sportives, culturelles, de logement, de démocratie participative... (qui ont été renforcées !), ni encore d'augmenter les impôts pour les Armentériens. Aucun emprunt n'a de même été souscrit, la municipalité optant pour un système de location de 36 caméras permettant de couvrir l'ensemble du territoire de la ville tout en nous préservant contre l'obsolescence des matériels. Bien évidemment, la vidéo-pro-

tection n'est pas l'apanage de la sécurité. Si le dispositif peut susciter un légitime débat, et c'est le cas puisque la composante communiste de la majorité municipale y est opposée (ce qui est tout à fait respectable), retenons que la vidéo-protection peut, tout en préservant les libertés publiques, résoudre des difficultés pour les Armentériens. Au sortir de nos établissements scolaires nous attendons des caméras qu'elles apaisent les circulations. De même, nous pensons qu'elles renforceront la sécurité de nos bâtiments, la Police nationale étant par ailleurs directement connectée avec le centre de surveillance. Des situations infra-

et grâce aux images recueillies, flécher les responsabilités (cambriolages, violences aux personnes ou aux biens, infractions routières...). Bien sûr, le progrès technique n'évanouira pas l'humain. Au contraire, le système mis en place renforcera nos équipes comme celui de la Police nationale. Tout cela au bénéfice des Armentériens.

Honorer la parole donnée, renforcer les dispositifs et les hommes en matière de sécurité et ce, sans augmenter les impôts des Armentériens, voilà le sens très concret que nous donnons à la vidéo-protection sur Armentières. ●

**Dominique BIANCHI**

## LE RASSEMBLEMENT ARMENTIÉROIS

### QUAND LES TECHNIQUES D'UN AUTRE ÂGE NE FONT PAS HONNEUR AU DÉBAT PUBLIC...

Le débat budgétaire est l'occasion, chaque année, pour les élus (exceptés ceux du FN toujours absents des débats) de confronter leurs ambitions pour la commune. C'est ce que nous avons fait, le 29 mars dernier, en développant un certain nombre de propositions. N'en déplaise au Maire qui nous a traité de manière scandaleuse... Refuser d'admettre que l'on peut rendre aux Armentériens les fruits des efforts de gestion en abaissant la fiscalité locale (quand d'autres communes de la métropole le font). Feindre d'ignorer que le

Département du Nord vient, cette année, de faire baisser son taux d'imposition sur le foncier bâti de 21,45% à 19,29% et soutenir le contraire. Tenter de manipuler le personnel municipal en faisant croire que l'opposition ne considère ni ses compétences ni le travail réalisé par lui. Tenter d'effrayer le personnel municipal en le laissant croire que l'opposition souhaite le remplacer par des sociétés prestataires de services externes, alors que l'opposition ne propose de recourir à l'externalisation que pour soulager sa tâche dans la

limite atteinte par la mutualisation et la polyvalence (suppression de 8 postes d'agents municipaux en 2017). Faire croire, aux associations de la ville, qu'en "bon Prince" il aurait pu leur faire supporter une baisse supplémentaire de subventions alors qu'en réalité il a, contre tout bon sens, mal estimé le montant des dotations à verser par l'Etat. Transformer les propos tenus par l'opposition et les "disqualifier" pour tenter d'embrouiller l'esprit des Armentériens. Refuser de répondre aux demandes de clarifications formulées par son

opposition en plein débat budgétaire. Refuser d'admettre que l'opposition puisse envisager une vision différente du développement de la ville que la sienne. Nous savions déjà que le Maire était hostile à la contradiction. Nous avons une nouvelle fois la preuve que ce dernier ne supporte même pas le dialogue... Quoi qu'il en soit nous resterons déterminés, éclairés et vigilants. ●

**Michel PLOUY**

## ARMENTIÈRES BLEU MARINE

Chers Armentériens, Peut être avez-vous vu, il y a quelques jours le bus d'Amnesty international sur la place du General de gaule jour du marché. Loin de nous l'idée de remettre en cause le droit d'asile politique qui a valeur

constitutionnelle. Mais, alors même que des efforts sont demandés à nos retraités, qu'il est également envisagé de travailler une journée de plus : non payée, que les temps sont durs pour les français, il nous paraît inconcevable d'accueillir

davantage de réfugiés économiques. Il faut supprimer les pompes aspirantes de l'immigration ! Rétablir les frontières nationales et reconstituer au plus vite les effectifs supprimés des douanes puisque notre ville est à une frontières. Nous

souhaitons que le Maire soit informé quant à la présence de personnes fichées S dans notre ville. VOEUX PIEUX... ●

**Virginie GRUSON**



## TOMBER AMOUREUX DE L'ESCALADE

**LE CLUB D'ESCALADE LÉO-LAGRANGE ORGANISE SON PREMIER CH'TI GRIMP DAY, UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE POUR PETITS ET GRANDS. ON VOUS MET AU PIED DU MUR, VOUS SAVEZ CE QU'IL VOUS RESTE À FAIRE...**

### Le Ch'ti Grimp Day

Dimanche 3 juin, entre 10h et 18h, salle P. Hazard (56 rue J. Lebleu) Démonstrations et initiations, tyrolienne et slack-line, structures gonflables et ateliers de baby escalade (dès 2 ans). Entrée : 5 € (gratuit pour l'adulte accompagnant un enfant). Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.

### Commencer l'escalade

Les entraînements ont lieu le vendredi soir pour les adultes, le samedi matin pour les débutants et jeunes (à partir de 9 ans). Ouverture d'un créneau pour les 2-4 ans à la rentrée et projet d'un créneau supplémentaire pour les adultes. La première séance d'essai est gratuite et sans engagement. Les trois formateurs sont titulaires du brevet d'initiateur escalade et le club est affilié à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade.

> Contact : 03 20 77 09 40



Avec ses multiples aspérités, ses jeux de volumes, ses pans en dévers et ses milliers de prises colorées comme des confettis, il est une invitation à prendre de la hauteur !

« Large de 24 m et haut de 8 m, le mur de la salle Paul Hazard est l'un des plus beaux de la région », précise Arnaud Marié, Adjoint au Maire en charge des sports. Il offre un challenge à la mesure des grimpeurs chevronnés autant que des débutants. Le 3 juin, les néophytes sont justement invités à se frotter à lui et découvrir une pratique qui accroche de plus en plus d'adeptes : « *partout en France, les clubs font le plein !* », appuie Ludovic Gavois, instigateur du Ch'ti Grimp Day. Le club armentierois ne fait d'ailleurs pas exception, c'est la raison pour laquelle il ouvre de nouveaux créneaux horaires à la rentrée prochaine (lire ci-contre).

### UN ART DE LA MAÎTRISE DE SOI

Alors, pourquoi un tel engouement ? « *L'escalade, c'est la recherche permanente d'un dépassement de soi* », propose notre guide, « *on veut aller toujours plus loin, toujours plus haut.* » L'éventail des progrès va de l'apprivoisement de la sensation de vertige jusqu'à la conscience approfondie de son corps. A part la technique pure, la maîtrise de soi est en effet fondamentale. « *Avant de se lancer à l'assaut du mur, on fait une séance de concentration : on souffle, on écoute sa respiration, on ressent l'air qui entre dans les poumons...* » En escalade, on sollicite énormément les spinaux, les muscles profonds de la stature présents dans le dos, qui permettent de se tenir droit. Contrairement aux muscles dynamiques qu'on com-

mande à volonté (comme les biceps), ceux-là sont stimulés par le corps lui-même pour maintenir son équilibre, grâce à une succession très rapide de petites impulsions électriques : la concentration, précisément, permet de maîtriser cet influx.

Une fois harnaché et lié à la corde de sécurité (votre assurance vie !), on grimpe. « *Ce sont les jambes qui poussent, et non les bras qui tirent.* » L'initiateur vous apprend à respecter le triangle de l'équilibre (l'alignement de la main, du pied et du bassin) et à être attentif au déplacement de votre centre de gravité. Grâce à la mémoire kinesthésique, le cerveau enregistre les mouvements du corps et, progressivement, vos mouvements gagneront en précision, vous franchirez des obstacles de plus en plus ardues. En attendant, c'est bien, vous venez de monter un mètre...

### FAIRE UNE BONNE CHUTE

Le club dispose également d'un mur mobile (5 m de large et 4,5 m de haut). D'autres sensations vous attendent ici car vous grimpez... sans être attaché ! En cas de chute, vous apprécierez toutefois le confort molletonné du gros tapis disposé fort judicieusement au pied du bloc. « *Les blessures sont très rares* », rassure Ludovic Gavois, en dépit de quelques entorses à la cheville, parfois.

« *Mais en escalade, on apprend aussi à bien tomber !* »

Vous en conviendrez : à quoi bon tenter de vaincre sans péril un mur, si c'est pour triompher sans gloire à son sommet ? ■

## EN BREF

### MAI 68 : 50 ANS APRÈS //

À travers des photographies, des correspondances, des affiches... le Service des Archives municipales vous fera revivre la révolte des étudiants et de la classe ouvrière de Mai 68 lors d'une exposition, visible du 11 au 30 mai, à la Médiathèque. Robert Vandebussche, professeur émérite à l'université Lille III et spécialiste de l'histoire politique, sociale et culturelle de la France au XXe siècle, animera également une conférence « Mai 68 dans le Nord », samedi 26 mai, à 15h. Gratuit.

> **Médiathèque l'Albatros**  
rue Paul Pouchain - 03 61 76 04 63

### ESCALES MUSICALES //

Chaque mois, les élèves et professeurs de l'École municipale de musique ouvrent les portes de leur classe à leurs proches et au public le temps d'une escale musicale... Rendez-vous :

- Mercredi 23 mai, à 18h, salle de la demi-pension, avec les classes de percussions et d'accordéon.
- Mercredi 27 juin, à 19h, au Vivat, pour la soirée Palmarès 2018. Entrée gratuite sur présentation d'un ticket à retirer préalablement au secrétariat de l'école de musique.

> **Informations au 03 61 76 05 26.**

### DÉFILÉ DE MODE //

Vendredi 25 mai, à 19h30, dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, rendez-vous pour le défilé de mode 2018 de l'École Municipale de Couture. De nombreuses créations à admirer, nées des mains créatives des élèves, accompagnés de leurs professeurs Marie-Odile Malfait et Marie-Annick Dormieu. Entrée libre.

### EXPOSITION //

Les élèves de l'École municipale d'art issus des ateliers arts plastiques et céramique vous feront découvrir une sélection de leurs travaux du 21 au 26 juin, au Vivat. Une multitude d'œuvres témoins de la force créative et du talent tant des élèves de tous âges, à partir de 4 ans, ainsi que de leurs professeurs Sylvain Dubrunfaut et Véronique Bleuet.

### ATELIER VIDÉO //

Du 3 au 6 juillet et du 9 au 12 juillet, participez à un atelier vidéo proposé dans le cadre du dispositif « Passeurs d'image », pour les jeunes, à partir de 13 ans. Animé par un artiste professionnel, il honore de façon originale le devoir de mémoire autour d'une fiction évoquant la Première Guerre mondiale. La vidéo sera valorisée fin 2018 dans le cadre du programme des commémorations. Gratuit, sur inscription préalable.

> **Inscriptions au 03 61 76 08 47 ou culture@ville-armentieres.fr.**

## PRATIQUES ARTISTIQUES

# Du nouveau pour s'inscrire !

LES DÉMARCHES SE FERONT À PARTIR DE JUIN SUR ARMENTIERES.FR.



### AUX ÉCOLES MUNICIPALES DE DANSE, D'ART ET DE COUTURE

Inscrire votre enfant aux ateliers culturels ne vous demandera plus que quelques clics ! En effet, pour la prochaine rentrée scolaire, les démarches doivent être réalisées depuis le site internet de la Ville : armentieres.fr

#### • Je souhaite me réinscrire

Les réinscriptions auront lieu du 18 au 29 juin sur armentieres.fr. Une fiche par discipline (identique à la version papier) devra être complétée et validée. Un mail confirmant votre réinscription vous sera envoyé durant la semaine 27 (à partir du 2 juillet).

#### • Je souhaite m'inscrire

Les demandes de nouvelles inscriptions devront être formulées à partir de 30 juin, 9h, sur armentieres.fr. Une fiche par discipline choisie devra être complétée et validée. Un mail confirmant ou infirmant votre inscription vous sera envoyé entre le 21 et le 31 août.

> *Si vous rencontrez un problème lors de votre (ré)inscription, la démarche pourra être effectuée au Pôle Culturel (57 rue Paul Bert) aux dates respectives citées ci-dessus et aux horaires suivants : le mardi, mercredi ou vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi, de 13h30 à 18h et le samedi, de 8h30 à 11h30.*

### À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

#### • Je souhaite me réinscrire

La fiche de réinscription pré-remplie, qui vous a été transmise par votre professeur, est à déposer, après modification ou vérification, au secrétariat de l'école municipale de musique entre le lundi 25 et le vendredi 29 juin. Un courrier confirmant votre réinscription vous sera envoyé fin juillet.

#### • Je souhaite m'inscrire

Les demandes de nouvelles inscriptions devront être réalisées soit du lundi 2 au samedi 8 juillet ou du lundi 27 août au samedi 29 septembre à l'École de musique. Un dossier devra être rempli sur place. Réponse le jour même de votre visite.

> *Le secrétariat de l'École municipale de musique se situe au Pôle Culturel (57 rue Paul Bert). Il est ouvert aux horaires suivants : le lundi, de 13h30 à 18h, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi, de 8h30 à 11h30.*

#### Reprise des cours

Les élèves inscrits aux Écoles de danse, d'art, de couture et de musique reprendront les cours le lundi 10 septembre 2018. ■

> **Direction de la Culture : 03 61 76 08 47 ou culture@ville-armentieres.fr**

## → Plus Led la Vie, un film drôle et 100 % armentierois



*Plus Led la Vie* est un film entièrement réalisé par les équipes pédagogiques et habitants de la Résidence des Toiles, foyer d'accompagnement pour personnes

en situation de handicap. Le spectateur suit l'acteur vedette, Marcel, happé par les images de son téléviseur. Plein d'humour et de drôlerie, le film parodie plusieurs émissions ou séries (Confessions intimes, Secret story, Danse avec les stars, le JT...). En creux, un questionnaire sur la place de plus en plus envahissante et abêtissante de la télévision dans notre société. Les douze acteurs principaux sont les résidents du foyer eux-mêmes. « *Un tel projet artistique leur permet de s'amuser, de s'exprimer et favorise une meilleure estime de soi* », résume Angéla Debaque, éducatrice. ■

> **Diffusion le 15 juin à 20h au Cinéma. Tarif unique : 9 € (film + cocktail dinatoire). Réservation auprès d'Angéla (03 20 35 98 99) ou de Catherine, au Cinéma les Lumières (03 20 53 22 02).**

JEUDI 21 JUIN

# Place à la musique !



C'est l'événement incontournable qui annonce l'arrivée de l'été : la Fête de la musique ! Quoi de plus harmonieux que d'accueillir la plus belle saison de l'année en musique... À Armentières, les réjouissances débiteront dès le matin avec les écoles publiques de la Ville qui donneront un concert dans le jardin de la Médiathèque. Tout au long de la journée, l'École de musique accueillera le public lors de portes ouvertes exceptionnelles. Les visiteurs pourront y découvrir les nombreuses pratiques musicales enseignées au sein de la structure : le piano, la flûte traversière, le chant et bien d'autres !

Puis, en soirée, les sociétés musicales locales vous donnent rendez-vous, à partir de 19h, place Claude Hujeux (face à la Médiathèque). Si vous préférez les mélodies plus contemporaines, ce n'est pas un problème puisqu'il y en aura pour tous les goûts... Des groupes locaux (la programmation est actuellement en cours) se donneront sur scène à partir de 21h et dans plusieurs restaurants de la Ville (Le Vélo de Suzon, le Fil Rouge...).

> **Programmation complète bientôt sur [armentieres.fr](http://armentieres.fr).**

SORTIES

# Je brade, tu brades...

**VOICI LE CALENDRIER DES VIDE-GRENIERS ORGANISÉS DURANT LES MOIS DE MAI, JUIN ET JUILLET.**

• **Dimanche 13 mai**, de 7h à 16h. Braderie organisée par le Comité de quartier Ile de Flandres dans les rues Coli, Saint-Exupéry, Hélène Boucher, Montgolfier, Mermoz et Nungesser. Inscriptions : [comite.iledeflandres@gmail.com](mailto:comite.iledeflandres@gmail.com)

• **Dimanche 20 mai**, de 8h à 15h. Braderie organisée par le Comité des fêtes de la route d'Houplines dans les rues des Quais, des Déportés, de l'Octroi, du Dr Roux, avenue Brevart... Inscriptions : 03 20 77 68 74

• **Dimanche 17 juin**, de 7h à 16h. Braderie organisée par l'association des petits pêcheurs armentierois dans les rues Colbert et d'Erquinghem. Inscriptions : [eric.fevrier59@orange.fr](mailto:eric.fevrier59@orange.fr)

• **Samedi 30 juin**, de 7h à 17h. Braderie organisée par le Comité de quartier du Bizet avenue

Marc Sangnier (de la rue Joffre à la rue Léon Blum). Inscriptions : [braderiedubizet@free.f](mailto:braderiedubizet@free.f)

• **Samedi 7 juillet**, de 7h à 18h. Braderie des commerçants organisée par la Ville d'Armentières dans les rues de Lille, de Dunkerque et place du Général de Gaulle. Ouverte aux particuliers, aux commerçants sédentaires et aux non sédentaires.

Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site internet de la Ville : [armentieres.fr](http://armentieres.fr) ou à l'accueil de la Mairie et de l'Office du tourisme. Ils doivent être renvoyés à la Direction du développement économique et urbain avant le 16 juin par mail à l'adresse mail suivante : [braderies@ville-armentieres.fr](mailto:braderies@ville-armentieres.fr).

> **Plus d'informations au 03 61 76 21 49.**



LES INCONTOURNABLES

# VENEZ CHANTER EN SOLO DUO TRIO DES REPRISES OU COMPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE D'ARMENTIÈRES

Pour participer aux pré-castings, il est nécessaire de s'inscrire auprès de Franck et/ou Bruno au 03.61.76.04.63

Conditions et règlement sur : [armentieres.fr](http://armentieres.fr)

# Grand Casting

PRÉ-CASTING : **SAMEDI 09/06** DE 14H15 À 16H30

**SAMEDI 12/05** DE 14H15 À 16H30 • **MERCREDI 27/06** DE 14H15 À 17H

**MERCREDI 23/05** DE 14H15 À 17H • **SAMEDI 07/07** DE 14H15 À 16H30

m<sup>o</sup>nafm

FABRIC

Labelle Music



DU  
**1**  
MAI

AU  
**31**  
JUN

**MAI**

LE 2 MAI À PARTIR DE 9H30  
PL GÉNÉRAL DE GAULLE

**COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 :**



LE 17 MAI PLUS D'INFOS SUR L'APPLI  
LE VIVAT, 4 PLACE SAINT VAAST

**MUSICÔBAR : TAMAZOUJ PALESTINE PROJECT**



DU 19 MAI AU 20 MAI TOUTE LA JOURNÉE  
COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

**TOURNOI FÉMININ DE LA JAA**

LE 25 MAI À PARTIR DE 17H  
PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

**FÊTES DES MÈRES : UN MARCHÉ NOCTURNE RIEN QUE POUR ELLES**

LE 27 MAI À PARTIR DE 10H  
AUX PRÉS DU HEM

**SPLASH !**



**JUIN**

LE 4 JUIN À PARTIR DE 18H30  
ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

**MOMENT MUSICAL : DES CLASSES DE HAUTBOIS ET CLARINETTE**

LE 9 JUIN À PARTIR DE 9H  
COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

**FÊTE NATIONALE DU TENNIS : À L'OCCASION DES FINALES DE ROLAND GARROS**

LE 16 JUIN À PARTIR DE 11H  
SALLE 2 - COMPLEXE LÉO LAGRANGE

**COUPE DU MONDE DE FOOTBALL : FRANCE / AUSTRALIE**

LE 24 JUIN À PARTIR DE 8H  
COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

**CONCOURS RÉGIONAL D'AGILITY : POUR LES AMIS DES CHIENS**



DU 21 MAI AU 27 MAI 14H À 18H  
LE VIVAT, 4 PL. SAINT-VAAST

**EXPOSITION DE L'ÉCOLE D'ART : DES ÉLÈVES DE COURS D'ARTS PLASTIQUE ET CÉRAMIQUE**



**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'AGENDA ÉVÈNEMENTIEL SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC L'APPLICATION ARMENTIÈRES OU SUR [WWW.ARMENTIERES.FR](http://WWW.ARMENTIERES.FR).